

# LPO Info

Franche-Comté

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

## EDITO

### *Migrateurs annonciateurs d'un printemps nouveau ?*

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, la plupart des oiseaux migrants auront déjà fait leur retour dans notre région, nous indiquant que le printemps est bien là, même s'il est permis d'en douter au regard des températures des dernières semaines...

Parmi les espèces annonciatrices du printemps, les hirondelles sont sans conteste les plus connues et les plus attendues. De plus, pas besoin d'être un ornithologue chevronné pour les identifier et noter leur arrivée. C'est pourquoi, comme en 2007, la LPO Franche-Comté lance à nouveau une grande enquête afin de suivre et comparer les effectifs nicheurs d'Hirondelle de fenêtre. Outre le volet connaissance, cette enquête permettra également de préserver les nids d'hirondelles. Si vous souhaitez participer à cette enquête sur votre commune, n'hésitez pas à nous contacter.

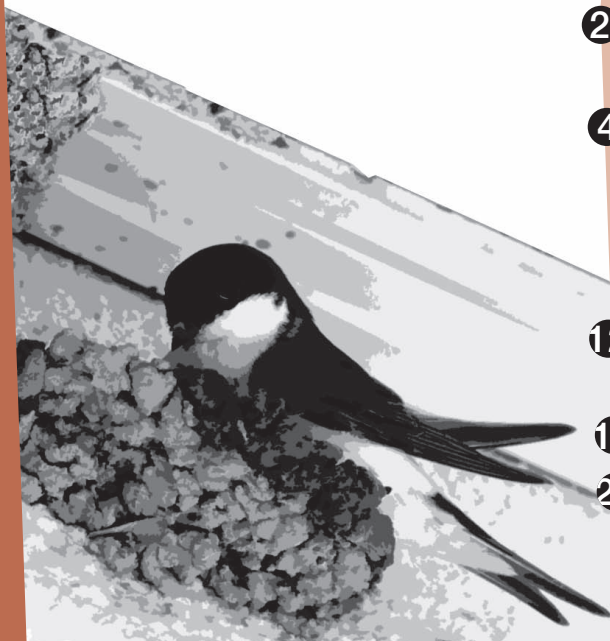
Autre migrateur sur le devant de la scène régionale : le tarier des prés ! Cette espèce est en effet devenue le symbole d'une opposition à un projet qui serait dévastateur pour la biodiversité : la zone d'activités Arémis-Lure à Malbouhans (70). Cet ancien terrain militaire qui abrite un patrimoine naturel remarquable reconnu d'intérêt régional est voué à l'urbanisation progressive sur plusieurs centaines d'hectares. Suite aux recours en annulation déposés par la LPO Franche-Comté et la CPEPESC, le tribunal administratif de Besançon a confirmé dans son jugement que le choix de ce site relève d'une erreur manifeste d'appréciation et que l'implantation de cette ZAC n'est pas conciliable avec la préservation des enjeux patrimoniaux.

Pourtant, le SYMA-Arémis (syndicat d'aménagement regroupant notamment le Conseil Général de la Haute-Saône) s'arc-boute sur ses positions, en faisant appel de la décision de justice et en annonçant vouloir urbaniser à tout prix le site au mépris de la démarche aujourd'hui standard qui impose d'éviter en premier lieu les impacts environnementaux. Nous travaillons donc à ce que l'appel confirme le premier jugement.

A l'heure où tout le monde s'accorde à dire que la préservation de la biodiversité est une priorité internationale, la LPO Franche-Comté demande que le projet soit définitivement abandonné. Nous demandons également qu'une gestion conservatoire appropriée aux enjeux soit mise en œuvre au plus vite sur l'intégralité du site.

Il en va de la lisibilité et de la crédibilité de nos décideurs !

*Emmanuel Cretin, Vice-président*



2

### Agenda

- Animations nature 2013

4

### Infos de la LPO

- Sauvons l'eau
- Enquête hirondelle de fenêtre
- Actus de la réserve
- Partenaires

12

### Compte-rendus des assemblées générales

16

### Groupes locaux

20

### Balade nature Nozeroy (39)



# agenda

## Mai

**Sam. 18 et dim. 19 mai**  
Vieilley (25) / Perrouse (70)

Baguage d'oiseaux - Jour 1 : mise en place de 14h à 16h puis baguage de 16h à la nuit - Jour 2 : baguage du lever du jour à midi puis démontage - *Pierre Piotte (03 81 80 27 66) et Patrick Joly (03 81 57 81 18)*

**Sam. 18 mai - La Vèze (25)**

Les oiseaux du marais, lieu-dit "La tourbière" - Balade d'observation et écoute des chants de 14h à 17h - Sortie organisée et financée par le Syndicat mixte du Marais de Saône  
Réservation obligatoire (03 81 55 48 75/ [syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr](mailto:syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr))

**Sam. 18 mai - Besançon**

Le marathon des jardins  
Avec le soutien financier de la région Franche-Comté  
Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)

**Dim. 19 mai - Purgerot (70) .....**

A la recherche de la pie-grièche à tête rousse et des oiseaux des vergers - Matinée - Rdv au centre du village à 7h30 - *Bernard Marchiset (marchiset@club-internet.fr - 06 73 84 71 95) ou Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)*

**Ven. 24 mai - Belfort (90)**

Réunion du groupe local du Territoire de Belfort - 20h à la Maison de Quartier des Forges  
*Jean-Claude Chevrot - (03 84 28 85 05)*

## Du 22 au 26 mai - 7<sup>e</sup> Fête de la nature

- **Ven. 24 mai - Chevigny (39)** - Crapaud volant, têtard de chèvre ou oiseau mobylette... à la découverte de l'engoulevent - Prévoir lampes de poche et bonnes chaussures - Rdv à 20h devant l'église - Sortie organisée par le Grand Dole - Site Natura 2000 du Massif de la Serre - *Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)*

- **Sam. 25 mai - Vescles (39)** - Nature méridionale en Petite Montagne, de 14h à 22h - Circaète, reptiles, papillons, engoulevent, petit-duc - *Jean-Philippe Paul (06 42 71 14 56)*

Engoulevent d'Europe © Cyril Sénéchal



- **Sam. 25 mai - Forêt de Chaux (39)** - "Rallye"herpétologique, à la recherche des amphibiens et des reptiles - *Nathalie Dewynter - LPO (03 81 50 43 10)*

- **Sam. 25 mai - La Rivière-Druegeon (25)** - Rdv à 14h devant le terrain de football de La Rivière-Druegeon - Observation des oiseaux sur l'étang du village puis balade à pied sur les chemins agricoles  
*Dominique Michelat et l'Association de protection du Val du Druegeon (03 81 39 37 79)*

- **Sam. 25 mai - Damprichard (25)** - Sortie sur le terrain autour des Seignes avec comme thème "les petites bestioles" (Rdv à 14h devant la mairie) et en soirée un instant convivial autour d'un feu et avec au menu des histoires et des contes de "petites bêtes" (Rdv au chalet de la Montée de Damprichard à 20h) - pour plus de renseignements et inscriptions - *Noël Jeannot et les Gazouillis du Plateau (03 81 44 08 61) et bibliothèque de Maïche (03 81 64 18 61)*

- **Sam. 25 mai - Besançon** - Enquête hirondelles - de 9h à 12h - Lieu et horaire de rdv communiqués au moment de l'inscription - Sortie organisée et financée par la ville de Besançon - *Inscription obligatoire à la LPO (03 81 50 43 10)*

- **Sam. 25 et dim. 26 mai - Vesoul, Quincey, Noroy-le-Bourg (70)** - Comptage des nids d'hirondelles - *Bernard Marchiset (marchiset@club-internet.fr - 06 73 84 71 95)*

**Mardi 28 mai - Besançon**

Atelier écocitoyen - Les vitres et les oiseaux, conseils anticollisions - En soirée à la Maison de l'environnement Avec le soutien financier de la région Franche-Comté  
*Maison de l'environnement de Franche-Comté (03 81 50 25 69)*

## Juin

**Sam. 1<sup>er</sup> juin - Saint-Vit (25)**

"Sources, sylvie et rypisylvie" - Balade nature avec Jean-Louis Romand - Rdv 14h30 sur le parking du Super U  
*Groupe Local d'Audeux / Daniel Gillet (06 52 98 22 63)*

**Sam. 1<sup>er</sup> juin - Frotey-lès-Vesoul (70)**

"Rallye"herpétologique, à la recherche des amphibiens et des reptiles - *Nathalie Dewynter - LPO (03 81 50 43 10)*

**Sam. 1<sup>er</sup> et dim. 2 juin - Brussey (70)**

Baguage d'oiseaux - Jour 1 : mise en place de 14h à 16h puis baguage de 16h à la nuit - Jour 2 : baguage du lever du jour à midi puis démontage - *Maison de la Nature de Brussey et Pierre Piotte (03 81 80 27 66)*

**Sam. 1<sup>er</sup> et dim. 2 juin - Petit-Noir (39)**

Sortie du groupe local de Belfort  
*Jacques Lecorney (06 36 61 60 55)*

**Dim. 2 juin - Hautevelle (70)**

Plaine humide de la Lanterne - Matinée  
*Jean-Marc Gérard (03 84 76 55 22)*



Pie-grièche écorcheur © Daniel Bouvot

**Sam. 8 et dim. 9 juin - Rougemont (25)**

Baguage d'oiseaux - Jour 1 : mise en place de 14h à 16h puis baguage de 16h à la nuit - Jour 2 : baguage du lever du jour à midi puis démontage  
*Pierre Piotte (03 81 80 27 66)*

**Dim. 9 juin - Arc-et-Senans (25)**

"Amateurs en scène !" à la Saline royale. Animations et stand LPO - (en partenariat avec le Conseil général du Doubs et l'EPCC de la Saline royale, entrée libre)  
*Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)*

**Mercredi 12 juin - Besançon**

La piste aux oiseaux - De 14h à 17h à la Promenade Micaud - Refuge LPO (inscription sur place, dans la limite des places disponibles) - Sortie organisée et financée par la ville de Besançon  
*Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)*

**Ven. 14 juin - Montfaucon (25)**

A la découverte de la pie-grièche écorcheur - Rdv à 19h à l'entrée du chemin du Mont, route du Belvédère - *Groupe local de Besançon/Annie Manchon (annie.manchon0120@orange.fr - 06 86 89 97 16)*

**Sam. 15 juin - Maîche (25)**

"Rallye" herpétologique, à la recherche des amphibiens et des reptiles - *Nathalie Dewynter - LPO (03 81 50 43 10)*

**Dim. 16 juin - Bourguignon (25)**

Sortie nature - *Groupe local du Pays de Montbéliard Georges Lignier (03 81 93 29 88)*

**Mardi 18 juin - Besançon**

**Oiseaux  
des jardins**

Atelier écocitoyen - Oiseaux des jardins - En soirée à la Maison de l'environnement - Avec le soutien financier de la région Franche-Comté - *Maison de l'environnement de Franche-Comté (03 81 50 25 69)*

**Ven. 21 et samedi 22 juin - Vieilley (25) / Perrouse (70)**

Baguage d'oiseaux - Jour 1 : mise en place de 14h à 16h puis baguage de 16h à la nuit - Jour 2 : baguage du lever du jour à midi puis démontage - *Pierre Piotte (03 81 80 27 66) et Patrick Joly (03 81 57 81 18)*

**Dim. 23 juin - Saint-Loup-sur-Semouse (70)**

Rdv à l'école primaire de Quincey - A la découverte des guépiers et autres passereaux - *Bernard Marchiset (marchiset@club-internet.fr - 06 73 84 71 95)*

**Ven. 28 et samedi 29 juin - Brussey (70)**

Baguage d'oiseaux - Jour 1 : mise en place de 14h à 16h puis baguage de 16h à la nuit - Jour 2 : baguage du lever du jour à midi puis démontage - *Maison de la Nature de Brussey et Pierre Piotte (03 81 80 27 66)*

**Sam. 29 juin - Saône (25)**

Enquête hirondelles - Observation des hirondelles et recensement des nids - de 9h à 12h - Sortie organisée et financée par le Syndicat mixte du Marais de Saône *Réservation obligatoire (03 81 55 48 75/ syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr)*

**Sam. 29 juin - Ecole Valentin (25)**

Visite d'un refuge LPO - Rdv à 14h, 25 rue des Noisetiers - *Marie-Thérèse Mourra (03 81 53 35 44)*

**Juillet****Sam. 6 et dim. 7 juill. - Rougemont (25)**

Baguage d'oiseaux - Jour 1 : mise en place de 14h à 16h puis baguage de 16h à la nuit - Jour 2 : baguage du lever du jour à midi puis démontage  
*Pierre Piotte (03 81 80 27 66)*

**Ven. 19 et dim. 20 juill. - Vieilley (25) / Perrouse (70)**

Baguage d'oiseaux - Jour 1 : mise en place de 14h à 16h puis baguage de 16h à la nuit - Jour 2 : baguage du lever du jour à midi puis démontage - *Pierre Piotte (03 81 80 27 66) et Patrick Joly (03 81 57 81 18)*

**Sam. 27 et dim. 28 juill. - Brussey (70)**

Baguage d'oiseaux - Jour 1 : mise en place de 14h à 16h puis baguage de 16h à la nuit - Jour 2 : baguage du lever du jour à midi puis démontage - *Maison de la Nature de Brussey et Pierre Piotte (03 81 80 27 66)*

**Août****Sam. 17 et dimanche 18 août - Brussey (70)**

Baguage d'oiseaux - Jour 1 : mise en place de 14h à 16h puis baguage de 16h à la nuit - Jour 2 : baguage du lever du jour à midi puis démontage - *Maison de la Nature de Brussey et Pierre Piotte (03 81 80 27 66)*

**Sam. 24 août - Ailloncourt (70)**

Les carpières d'Ailloncourt et les oiseaux - Rdv à 9h à la Mairie - Site Natura 2000 de la Vallée de la Lanterne  
*Renseignements à la LPO (03 81 50 43 10)*



**Retrouvez** le calendrier des animations nature de la LPO Franche-Comté sur **franche-comte.lpo.fr** (rubrique "partager")



### Nouveau "Plan Loup" 2013 – 2017 : entre chien et loup !

Le nouveau "Plan Loup" 2013 - 2017 a été présenté dans une version presque finalisée le 22 mars dernier, lors de la réunion du Groupe national Loup qui réunit les ministères de l'Ecologie, de l'Agriculture et les acteurs concernés par le dossier loup. Si l'État réaffirme que le loup reste une espèce strictement protégée, le nouveau plan prévoit toutefois un doublement du plafond de dérogations de tirs possibles par rapport à l'année précédente, soit 24 loups pour la période 2012-2013 !

Côté satisfactions, l'État réaffirme (heureusement !) certaines évidences fondamentales afin de respecter à minima ses engagements européens :

- le loup est et restera une espèce strictement protégée ;
- il faut permettre la progression géographique de l'espèce ;
- la lutte contre le braconnage sera renforcée ;
- l'interdiction de tir des loups est maintenue dans le cœur des Parc nationaux et des Réserves naturelles.

Mais des inquiétudes subsistent dans la mesure où le nouveau "Plan Loup" prévoit d'assouplir les procédures administratives permettant aux éleveurs de pratiquer notamment des tirs de défense renforcés, avec un recours possible aux réseaux des lieutenants de louveterie ou des chasseurs.

De même, de nouvelles modalités de calcul permettront d'augmenter régulièrement le nombre maximal de loups pouvant être abattus chaque année pour suivre la croissance du nombre de prédateurs. Ce plafond a doublé par rapport à l'année précédente, et c'est désormais 24 loups qui pourront être tirés durant la période 2012-2013 !

Enfin, l'idée d'éduquer le loup a également été proposée par la ministre de l'Ecologie lors d'une conférence de presse en février dernier. L'expérimentation de la capture de loups qui seraient dressés puis une fois éduqués, seraient relâchés dans la nature, de surcroît équipés de colliers émetteurs. L'idée est de les dissuader de revenir là où ils ont été capturés.

Cette proposition n'apparaît pas sérieuse. Au-delà des difficultés techniques et des moyens humains et financiers à déployer notamment pour la capture de loups, faire croire que l'on puisse guider-gérer-maîtriser une espèce sauvage est une idée qu'il faut combattre.

Cette idée sous-entend que le sauvage peut être éduqué et plutôt que d'apprendre à cohabiter, on va le dominer. Cohabiter veut dire vivre avec, mais aussi se confronter et c'est là le pari que l'homme doit relever pour préserver la biodiversité.

Globalement donc ce nouveau "Plan Loup" est décevant et apparaît comme une occasion manquée d'œuvrer à une réelle cohabitation entre le loup et le pastoralisme.

*Emmanuel Cretin*

*LPO Franche-Comté*

*Mission Loup de France nature environnement*

### Sauvons l'eau !

Pour répondre à l'appel à projet de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse sur l'interpellation et l'évaluation de l'opinion du public sur les politiques de l'eau, la LPO Franche-Comté a impulsé une dynamique collective auprès des membres de la Maison de l'environnement de Franche-Comté (MEFC) et des réseaux qui la composent : la plateforme franc-comtoise d'éducation à l'environnement pour un développement durable, le plateau débat public et le plateau patrimoine naturel. La MEFC a une vocation d'amplificateur pour renforcer la cohérence et l'impact des actions mises en œuvre par les plateaux.

Ainsi, 6 associations se sont réunies pour proposer des animations réparties sur toute la Franche-Comté entre mai et juillet :

- CEN FC :
  - Cinq soirées films/débats jumelées chacune à une visite matinale de zones humides.
  - Un chantier bénévole / visite de terrain
- FNE Doubs :
  - 4 journées de formation "Gestion de l'eau & Écogestes"
  - 4 ateliers "Prévention et Écogestes chez soi et au jardin"
- JNE :
  - 1 bulletin Ain Rivière Propre "Spécial Contrat de rivière Ain amont"
  - 2 chantiers écocitoyens
- LPO Franche-Comté :
  - 1 Conférence – Débat Les pesticides, l'eau et la biodiversité, tout est lié !"
  - Visites expérimentales Pesticide, eau et biodiversité à la station d'épuration de Besançon
  - 1 sortie dans la plaine humide du Durgeon.
- MNVS : 8 sorties : visites de bassins d'alimentations (captages), de zones humides (tourbières, source de l'Ognon, méandres du Rahin...), d'installations du circuit domestique de l'eau, de sites renaturés (amélioration de la continuité écologique des cours d'eau).
- TRI : 2 visites d'installations du circuit domestique de l'eau

Ces structures croient en l'intérêt des projets collectifs en termes de qualité de travail, de cohésion du tissu associatif et de cohérence à l'échelle d'un territoire telle que la Franche-Comté.

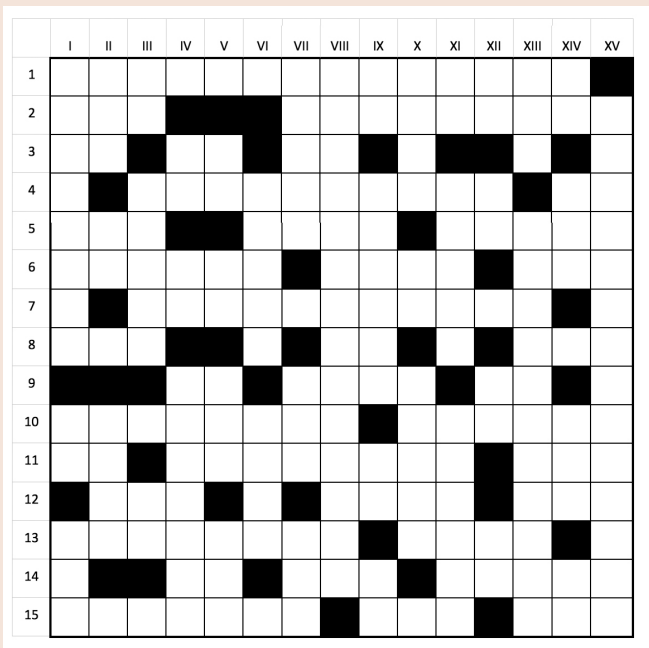
Programme complet disponible en mai sur le site : [www.maison-environnement-franchemonte.fr/](http://www.maison-environnement-franchemonte.fr/)

Consultation du public sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques jusqu'au 30 avril : [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

*Quentin Le Tallec*



## Mots-croisés ornitho - L'oiseau dans la littérature et la musique



Par Nicole et Bernard Marconot

### Horizontal

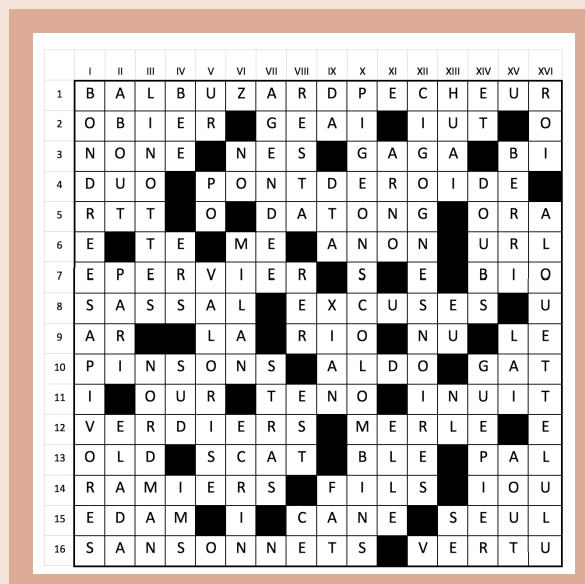
1. "Pour faire le portrait d'un oiseau "(2 mots).
2. Nils Holgerson voyagea sur son dos. Roman de Geneviève Dormann (3 mots).
3. Arrivé sur Terre. Dêvétu. Enlever (phon).
4. ... des oiseaux, dans un conte soufi.
5. Philosophie chinoise. Du loup chez Pennac. Enoncé lettre par lettre.
6. "Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur », prénom de son auteur. Là où on observe les oiseaux en migration. Roue.
7. On lui doit " le lac des cygnes ».
8. Fabriqua une arche. Sur le calendrier. Marque de voiture coréenne.
9. Etre anglais. Terme de golf. Un saint de la Manche.
10. Poème de Baudelaire. Acteur américain.
11. Acteur français. On lui doit "la mouette ». Situés.
12. Monarque. Ville allemande. Lentille.
13. Compositeur ornithologue. Grand cerf.
14. Petit tour. Ancienne république d'Europe. Repas du soir.
15. Petite chez Janacek. Nom de l'auteur mentionné au 6 horizontal. Peut être abstrait.

### Vertical

- I. Prénom du goéland de Richard Bach. Champion. Individu.
- II. Cri de douleur. Fleuve côtier. Tel l'oiseau dans un manuel de lecture.
- III. Démonstratif. Ville corse. Radius ou cubitus.
- IV. Drame. Ordinateur. Prénom de l'écrivain provençal Bonnet.
- V. Chiffre. Interjection. Et la suite. Résonance magnétique.
- VI. Creusas. Fille du Ciel et de la Terre.
- VII. Très gros désordonné. Le poème "le corbeau "le fit connaître. Période géologique.
- VIII. Auteur du pigeon (2 mots).
- IX. Baie (phon). Prénom d'un agent américain. Gaz inerte très léger. Article arabe.
- X. Paradis perdu. Evitait de mettre un timbre. Siège royal.
- XI. Aperçu. Doge de Venise. On lui doit "des vies d'oiseaux ».
- XII. Prénom anglo-saxon. Une arme (phon). Petit à Nantes. Paresseux.
- XIII. Tzigane. On lui doit "les dernières nouvelles des oiseaux "(2 mots).
- XIV. Travaux dirigés. Entourée d'eau. Apéritif dijonnais. Termine les verbes du premier groupe.
- XV. Ses chroniques sont de Murakami (3 mots).

Solutions dans le prochain numéro

### Solutions du précédent numéro :



### Enquête hirondelle de fenêtre

*Partez à la recherche des hirondelles près de chez vous ! Nos ambassadrices du printemps reviennent, combien seront-elles cette année ?*

Le printemps est revenu et les hirondelles avec lui. De retour des pays d'Afrique subsaharienne, les hirondelles ont parcouru plus de 6 000 km pour revenir nicher dans notre pays. Mais depuis quelques années, elles sont de moins en moins nombreuses à revenir, en témoigne les chiffres obtenus lors de précédents programmes de suivi : jusqu'à -21% en France pour l'hirondelle de fenêtre depuis 1989 (selon le site Vigie Nature du MNHN, fiche espèce consultée en avril 2013). Modification des pratiques culturelles, dérangements, destructions volontaires ou non des nids, tous ces facteurs jouent un rôle dans ce déclin. Il semble donc nécessaire de mieux connaître ces espèces pour mieux les protéger et les prendre en compte dans les aménagements urbains.

#### L'enquête

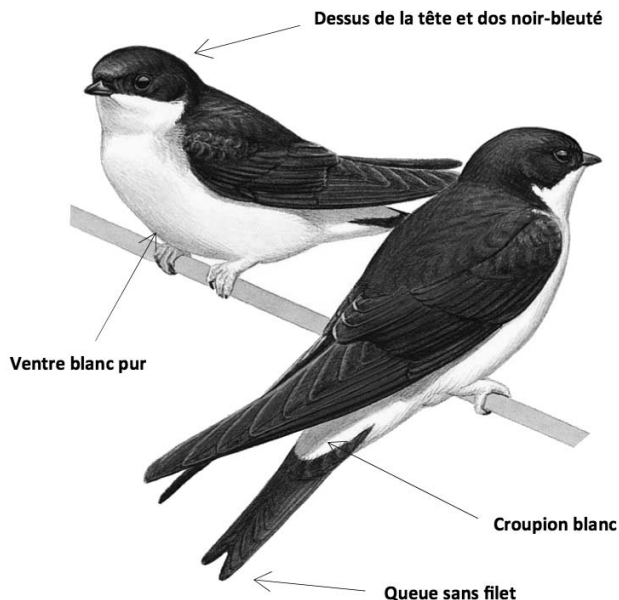
Qu'en est-il de la tendance régionale pour cette espèce ? En Franche-Comté, une large enquête avait été menée en 2007 sur l'hirondelle de fenêtre (rappel des faits et partenaires sur cette page internet : [http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m\\_id=20066](http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20066)). En 2013, cette enquête est relancée pour évaluer localement la tendance des populations connues de l'espèce sur un large échantillon : plus de 380 communes (soit 22% des communes de la région) comptées exhaustivement en 2007 doivent donc faire l'objet d'un nouvel inventaire.

#### La LPO a besoin de votre aide !

Tout le monde peut participer, pas besoin d'être un expert ! Ces associations font donc appel à vous ! Les hirondelles de fenêtre sont faciles à localiser et à identifier. Elles construisent généralement leur nid, un hémisphère de boue et de salive, en colonie sous les avant-toits de nos habitations, au sein même des villes et des villages. Quant à l'hirondelle de fenêtre elle-même, on la reconnaît facilement à son dessous blanc, son dos et ses ailes noir-bleuté, contrastant fortement avec son croupion blanc pur.

#### Participez, c'est facile

La liste des 384 communes est disponible en ligne sur une page spéciale dans la rubrique Observer – Enquête Hirondelles 2012-2013 du site internet de la LPO Franche-Comté (ou directement à cette adresse : [http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m\\_id=20142](http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20142)). Certaines sont déjà attribuées à des observateurs, d'autres attendent encore des contributeurs. Pour participer, c'est simple : une commune près de chez vous est dans la liste ? Il vous suffit de vous porter volontaire pour compter cette commune auprès du coordinateur régional de l'enquête (Samuel Maas : 03.81.50.59.51 ou [samuel.maas@lpo.fr](mailto:samuel.maas@lpo.fr)). Ce dernier vous fera parvenir une note méthodologique afin de mener à bien le recensement sur la commune. En résumé, la méthode demande que chaque commune soit parcourue



entièrement une fois, mi-mai, afin d'identifier la présence ou non de colonies et d'en effectuer un premier comptage. Le 2<sup>e</sup> passage, à réaliser entre mi-juin et mi-juillet, a pour but de relever plusieurs paramètres pour chacune des colonies, dont l'élément principal est le dénombrement des nids occupés. En effet, certains nids peuvent perdurer sur les habitations sans pour autant être occupés (ils sont souvent troués ou en mauvais état). Un nid est considéré occupé s'il présente 2 colorations de boues (signe d'une rénovation récente), des traces de fientes à l'entrée et sous le nid, si un adulte fait des allers-retours soit pour la construction du nid, soit pour le nourrissage des oisillons, parfois visible à l'entrée du nid. Les données récoltées sont soit à saisir en direct sur la base de données en ligne de la LPO Franche-Comté, soit à envoyer sous forme de synthèse au coordinateur régional en fin de saison.

L'animation des observateurs de la LPO Franche-Comté est soutenue financièrement par la DREAL Franche-Comté, le Conseil Régional Franche-Comté et l'Union Européenne (FEDER).

#### Que faire en cas de destruction de nids ?

Nous rappelons que les hirondelles sont, en France, des espèces protégées par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature (code rural) et par l'arrêté du 17 avril 1981, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire. L'article premier précise que sur tout le territoire national et en tout temps sont interdits, (1) la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids ; (2) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des poussins ou adultes ou (3) sont interdits (vivants ou morts) le transport, le colportage, la détention, la mise en vente, la vente ou l'achat. Tout responsable d'une infraction s'expose à une forte amende et/ou une peine d'emprisonnement.

Ainsi, si vous êtes témoin d'atteintes portées à ces oiseaux, vous pouvez agir directement.



## La chronique de Jean-Louis



Le Saule, un jour, dit au Roseau :

"J'ai bien sujet d'accuser la nature humaine... bla-bla-bla ...."

Il se confiait en secret à son frêle voisin mais, indiscret (vous me connaissez), j'ai presque tout entendu et vous résume un peu.

Le saule déplore notre ingratitude à son égard et pourtant, si vous saviez tout ce qu'il fait discrètement pour nous...

Certes, ses fleurs ne font pas des bouquets somptueux (quoique ...) et son bois, tendre à cœur ne peut pas rivaliser avec le chêne ou le noyer mais....



- Qui se dévoue pour fleurir bien avant les dernières gelées printanières afin de "polliniser" vos abeilles à miel affamées par l'hiver ? Abeilles à miel mais aussi toutes les autres espèces sauvages et solitaires qui, à leur tour, nourriront vos jolis guêpiers voraces.

- Qui, sous le nom d'osier(s), ose permettre à l'artiste vannier de mettre la main aux paniers

pour que vous puissiez ramasser vos délicieux champignons et fruits sauvages ?

- Qui vous concocte amoureusement au sein de son écorce ce précieux acide (salicylique) que vous appréciez tant quand vous avez mal à la tête ou aux dents ?

- Qui fait chanter le vent dans ses très hautes branches pour vous composer une symphonie en saule majeur ?

- Qui vient pleurer ses larmes sucrées sur le passant étonné ?

- Qui se charge de nourrir de sa propre chair votre joli castor pendant tout l'hiver ?

- Qui, de ses racines puissantes protège votre terre des attaques perfides des furieuses rivières ?

- Qui dans sa tête de Têtard héberge la chouette chouette ?

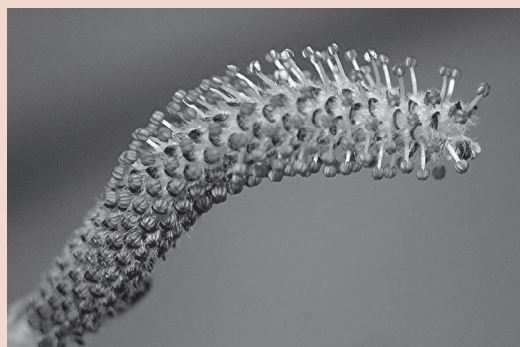
- Qui .....

- Qui, sinon le Saule ? Ou plutôt LES saules car ils forment toute une famille

Alors, si d'aventure, vous en rencontrez un, regardez-le d'un œil plus avisé ,

Je suis certain alors qu'il saura vous en remercier.

Texte et photos Jean-Louis Romand



Mme     Mlle     M.    Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal       Ville : \_\_\_\_\_

### J'adhère à la LPO et je m'abonne

- 64,50 € • Adhèrent familial + L'OISEAU mag\* + L'OISEAU mag Junior<sup>(1)</sup>  
 44,50 € • Adhèrent familial + L'OISEAU mag\* - 4 n°<sup>(2)</sup>  
 35,50 € • Adhèrent individuel + L'OISEAU mag\* - 4 n°<sup>(3)</sup>  
 32,50 € • Bienfaiteur + L'OISEAU mag\* - 4 n° (90,50 € et plus)

### J'adhère à la LPO

- 29,00 € • Adhèrent familial<sup>(4)</sup>  
 20,00 € • Adhèrent individuel<sup>(5)</sup>  
 41,50 € • Bienfaiteur (75 € et plus)

**Adhésion rapide**  
par téléphone au  
05 46 82 12 31 ou sur :

### Je m'abonne à...

- 19,50 € • L'OISEAU mag\* - 4 n°/an  
 24,00 € • L'OISEAU mag junior - 4 n°/an  
 4,50 € • RAPACES DE FRANCE - 1 n°/an  
 44,00 € • ORNITHOS, tarif **non adhérents** - 6 n°/an  
 39,00 € • ORNITHOS, tarif **adhérents**

- 27,00 € • Je fais un don à la LPO  
 6,10 € • \* Frais de port L'OISEAU mag pour l'étranger

### TOTAL

Pour les personnes étudiantes, sans emploi ou bénéficiant du RMI ou équivalent, le montant à régler est respectivement de : (1) = 55,05 € ; (2) = 35,05 € ; (3) = 28,50 € ; (4) = 19,55 € ; (5) = 13 €. Exclusivement valable sur l'envoi d'un justificatif validé.

### Je règle par :

**prélèvement automatique**  
 chèque à l'ordre de la LPO ; banque : \_\_\_\_\_  
 carte bancaire n°              
 Date d'expiration    cryptogramme\*      
 Fait à ..... le      
 Signature :  \* 3 derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte

Adhèrent familial, je précise leurs prénom et date de naissance :

Je désire recevoir une carte pour chaque membre de ma famille

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 "Informatique et Liberté", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant. La LPO est l'unique destinataire des informations que vous lui communiquez.

Espace réservé





Dans un premier temps, vous pouvez intervenir auprès des personnes responsables en tentant de les sensibiliser à la sauvegarde des nids en informant en parallèle la LPO Franche-Comté de vos démarches (contact : Christophe Morin, [christophe.morin@lpo.fr](mailto:christophe.morin@lpo.fr)).

Si ces personnes ne se montrent pas coopératives ou s'il y a urgence, vous pouvez alerter le service départemental de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage), organisme chargé de la police de l'environnement notamment des espèces protégées.

La protection de ces fragiles oiseaux migrateurs vous appartient. Il en va de la responsabilité de chacun de nous, sur la base d'une démarche simple et concrète, d'être vigilant et de veiller à la sauvegarde de ces ambassadeurs du printemps.

*Samuel Maas*

### Obsnatu, 10 ans !

Au début des années 2000, les listes de discussion par mail explosaient en tous sens. Les unes ouvertes à tout, les autres très spécifiques. Le 4 mai 2003, naissait obsnatu-fc, c'est à dire la liste d'échanges sur les observations naturalistes en Franche-Comté. Comme toujours, le nouveauté en effraie certains et rendent les autres vite dépendants. Au tout début on pensait se connaître tous alors certains messages commençaient par "bonjour les amis"! "Obsnatu" a fait son chemin, s'acoquinant assez vite avec le réseau d'observateurs du GNFC puis de la LPO Franche-Comté, sans fermer ses portes au reste du monde, bien au contraire.

Son petit nom est vite rentré dans le langage courant : "j'ai lu sur obsnatu qu'il y a une invasion de jaseurs ?" ou encore, "c'est intéressant, signale-le sur obsnatu"... Un petit nom qui se déclinera en outils de la même famille, celle du partage et de l'échange : bulletin Obsnatu (publié par la LPO Franche-Comté tous les 3 mois) et puis Obsnatu-la-base, qu'on ne présente plus et qui a permis de libérer la liste de son rôle

centralisateur de données pour devenir davantage un lieu de discussion.

Alors bien sûr, on peut jouer la carte des chiffres : 10 ans, plus de 680 inscrits, 23 500 messages... Une petite "communauté" existe ? "C'est virtuel !" diront certains. Pas du tout, grâce à d'autres activités associatives, les gens se rencontrent ensuite fortuitement sur le terrain ou lors d'animations et on a le sentiment de se connaître déjà : "je te connais de nom", "ah c'est toi qui observe vers Trifouilly ?"...

Merci à tous les acteurs pour cette aventure commune, pourvu que ça dure !

*Jean-Philippe Paul,  
modérateur et créateur de la liste obsnatu-fc*

### Actualités de la Réserve naturelle du Sabot de Frotey

Cet hiver 2012-2013 vient de voir le déroulement d'un important chantier de réouverture de pelouse sèche sur la Réserve, avec toujours l'objectif de reconnecter les différents secteurs entre eux. Cette fois ci, il s'agissait d'élargir une étroite bande (ancien chemin) d'axe est-ouest située vers le nord-est de la Réserve. A cet effet, plus de 200 pins noirs d'Autriche de 35 à 55 ans ont été abattus par des élèves de la Maison familiale d'Aillevillers, ainsi que par les agents communaux, les salariés de la Réserve, ainsi que plusieurs bénévoles que nous remercions.

Là encore, des buissons, murgers et arbres isolés ont été conservés comme éléments de diversification écologique.

Au-delà de la superficie concernée qui dépasse 0,5 ha, c'est la fonctionnalité interne de la Réserve qui sera ainsi améliorée.

*Hugues Pinston*

© Jean-Louis Romand



Le chantier sous la neige © Christian Chirio





## La chevêche à Monnières et à Champvans (39)

La chevêche d'Athéna fait l'objet d'un plan de sauvegarde national et régional avec plusieurs opérations menées en région, largement portées par les bénévoles et les Groupes locaux.

Le programme régional de conservation de la Chevêche d'Athéna voit de nouveaux soutiens en 2012 avec la Communauté d'agglomération du Grand Dole et le Conseil général du Jura.

### Zoom sur la démarche engagée en 2012 autour de Dole

Fort de l'expérience positive menée en vallée de l'Ognon par le Groupe local d'Audeux, un projet de préservation et de plantation de vergers hautes-tiges a été réitéré sur deux communes pilotes de la CAGD : Champvans et Monnières. Le maintien des vergers est également l'un des enjeux identifiés sur le territoire du Grand Dole au regard des continuités écologiques (trame verte).

Cette démarche a un double objectif :

- préserver la biodiversité associée à ces milieux, dont fait partie la Chevêche d'Athéna ;
- contribuer à la sauvegarde des variétés fruitières locales, en lien avec les Croqueurs de pommes section Jura Dole et Serre.

Les Croqueurs de pommes section Jura-Dole et Serre se sont pleinement associés à la démarche à nos côtés. Lors de deux conférences publiques, réalisées dans chacune des communes, l'intérêt écologique des vergers hautes-tiges et les mesures de gestion favorisant la biodiversité ont été présentés à la trentaine de participants. Au terme des soirées, il a été proposé aux personnes présentes, particuliers ou communes, de participer au projet sur la base du volontariat par la signature d'une convention engageant le propriétaire à la mise en place d'une gestion écologique sur sa parcelle, associée pour certains à un don de la part de la LPO Franche-Comté de fruitiers de variétés sélectionnées pas les



Greffe des fruitiers qui seront plantés à l'automne par les Croqueurs de pommes © Cyrielle Bannwarth

Croqueurs de pommes. En plus de l'absence d'utilisation de pesticides, le maintien sur pied des arbres sénescents ou morts, les haies, murets, des zones d'herbes hautes, la pose de nichoirs et de gîtes à insectes sont encouragés. L'objectif est ainsi de préserver les vergers existants et de créer de nouveaux vergers afin de garantir un continuum d'habitat.

Et au final, une belle réponse locale! 7 propriétaires fonciers ont engagés 15 parcelles et 3.5 ha, pour une commande d'environ 160 fruitiers et des clôtures de protection dans les parcelles pâturées.

Les premiers fruitiers hautes-tiges (environ 50 arbres) ont été greffés par les Croqueurs de pommes au mois de mars et seront plantés à l'automne. Une campagne de pose de nichoirs en faveur des oiseaux des vergers viendra compléter la démarche.

Un grand merci aux volontaires, aux Croqueurs et aux bénévoles qui assurent le suivi de la Chevêche!

Cyrielle Bannwarth

Conférence chevêche à Champvans © Guillaume Petitjean





**obsnatu**  
le bulletin

### Bulletin Obsnatu n°26 printemps 2013 Bilan du monitoring 2012

- Obsnatu la base
- Herpétologie et mammalogie participatives
- Atlas des oiseaux nicheurs
- Atlas des oiseaux en hiver
- STOC-EPS
- Indicateurs rapaces
- Oiseaux d'eau et Wetlands International
- Enquête Laridés hivernants
- Migration postnuptiale à Pont-de-Roide (25)
- Enquête Hirondelle de rivage
- Enquête Engoulevent d'Europe
- Veille sur les espèces les plus rares
- Crapaud vert
- Grand Cormoran
- Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotye (70)
- Suivi ornithologique sur la gravière de Vincent (39)
- Suivis sur l'Espace naturel sensible Pelouses de la Côte de Moini à Quingey(25)
- Plans nationaux d'actions
- Programme régional de Conservation des espèces

*Le bulletin Obsnatu est une publication entièrement numérique disponible sur le site internet de la LPO Franche-Comté (rubrique "publications")*  
[http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m\\_id=20053](http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20053)



### Poteaux creux...

Un important travail partenarial entre le groupe local LPO de Lons-le-Saunier, Jura nature environnement et le Département du Jura concerne l'implantation du contournement ouest de Lons-le-Saunier et la mise en place de mesures environnementales (plan d'action chevêche, installation de passages à faune souterrains, création et restauration de zones humides).

Une veille écologique est donc réalisée au travers de prospections spécifiques, d'une collaboration avec les acteurs locaux (agriculteurs, lycée agricole, etc.) et associatif (CEN FC, Centre Athenas) et d'un suivi des procédures d'aménagement foncier en particulier sur la commune de L'Étoile.

Lors d'une visite en décembre sur cette commune, cinq poteaux creux ont été découverts en bordure d'une jeune friche, correspondant au système d'éclairage de l'ancien terrain communal de bicross.

Une information auprès de la commune a permis leur arrachage rapide en fin d'année.

Le bilan de l'impact de cette installation est sans appel :

- deux crânes de chouette hulotte ;
- un crâne, une griffe et deux rémiges primaires d'effraie des clochers ;
- deux crânes semblables de fringilles sp. (bruants ?) ;
- un crâne de moineau sp ;
- trois bagues appartenant à des chouettes hulottes relâchées par le centre de soins (deux jeunes relâchées en mai 2011 en émancipation progressive, et une autre relâchée en octobre 2009 après blessure et soins).

Que MM. Jean-Guy Roblin, conseiller municipal de L'Étoile, et Gilles Moyne, directeur d'Athenas, soient ici remerciés pour leur implication.

Aujourd'hui neutralisés, ces poteaux illustrent bien le risque que représentent de telles installations, indépendantes du réseau de poteaux télécom, disséminées çà et là sur le territoire. Une réflexion sur l'impact des poteaux supports des panneaux publicitaires ayant pour certains perdu leurs manchons en plastique serait d'ailleurs à mettre en place, notamment vis à vis des passereaux cavernicoles.

Vincent Dams, JNE et LPO Franche-Comté

## Un succès pour la 10<sup>e</sup> Nuit de la Chouette

Pour cette dixième édition de la Nuit de la Chouette, ce sont 412 personnes qui sont venues écouter et découvrir les rapaces nocturnes à l'occasion des huit animations organisées par la LPO Franche-Comté. A Arc-et-Senans, Besançon, Blamont, Boussières et Saint-Julien-lès-Russey (avec les Gazouillis du plateau) dans le Doubs, à Leschères dans le Jura (avec le PNR du Haut-Jura), à Favorney en Haute-Saône et à Sermamagny dans le Territoire de Belfort, les chouettes et hiboux n'ont pas toujours apprécié la météo quelque peu capricieuse. Malgré tout, les participants, venu encore une fois en famille et très nombreux ont pu contacter des chouettes hulottes, des chevêches d'Athéna, des effraies des clochers et même un grand-duc d'Europe. Encore une belle réussite.

A Besançon © Evelyne Brule



A Boussières (25) © Patrice Guyon



## Un coup d'œil en arrière

### Les réunions de la LPO Franche-Comté

25 jan., 8 et 29 mars - Conseils d'Administration  
8 et 15 fév., 1, 6, 18, 22, 29 mars, 5 avr. - Bureau  
31 jan. - Réunion Atlas  
8 mars - Rencontre CA / Salariés  
21 au 24 jan. - Conseil national LPO (JCW, FM)

### La LPO Franche-Comté à l'extérieur

8 jan. - Ville de Belfort (JCW, D. Maire)  
9 jan. - Pays horloger (JCW)  
10 jan, 14 mar. - CA de France Nature Environnement FC (FM)  
15 et 31 jan., 7, 12, 14, 28 fév., 8, 11, 14, 19, 29 mar., 4 et 11 avr. - Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (FM)  
16 jan. Réunion Saline (JCW, C. Bannwarth)  
16 jan. - Prog CG25 (JCW, CB)  
16 jan., 5 fév., 5 avr. - Dispositif local d'accompagnement (JCW, FM, B. Marchiset)  
17 jan. - Débat public éolien (JCW)  
31 jan., 7 fév., 27 mar. - Chambre agriculture Haute-Saône (JCW)  
5 fév., 8 fév., 12 fév., 15 fév., 15 mar. - CA Grand Dole (JCW)  
6 fév. - EPTB Saône et Doubs (JCW)  
7 fév. - DREAL Vie associative (JCW)  
8 fév. - Assemblée plénière Conseil développement social Belfort (JC Chevrot)  
8 fév. - Réunion Plateau patrimoine naturel MEFC (JCW)  
12 fév. - CG25 (JCW)  
13 fév. - Copil Viosonature (JCW)  
14 fév. - Bromadionlone (JCW)  
18 fév. - EPTB Basse Vallée du Doubs (JCW, IL)  
20 fév. - Visionature GON - LPO 62 (JCW)  
27 fév. Syndicat Mixte du Mont D'or (JCW)  
28 fév., 27 mar. - CA du Plateau patrimoine naturel MEFC (JCW, FM)  
13 mar., 9 avr. - Rencontre élus et CA de la MEFC (FM, JCW)  
20 mar. - CDCFS 25 (FM)  
21 mar. - COPIL N2000 Pelouses Vésuliennes (HP)  
21 mar. - CA asso. gestion RN Frotey (HP, FM)  
22 mar - Programmation à la DREAL (JCW)  
27 mar. - CoTech DOM-TOM Visionature (JCW)  
28 mar., 9 avr. - SRCE à la Région (JCW)  
28 mar., 3 avr. - Réunion DESIA (JCW)  
3 avr. - Réunion SACER (JCW)  
12 avr. - Débat biodiversité (JCW)



### Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire de la LPO Franche-Comté du vendredi 8 mars 2013 à 18h à la MEFC

18 membres présents – 28 procurations soit 46 membres présents et représentés.

De nombreuses procurations non affectées n'ont pas été attribuées faute d'un nombre de membres insuffisant.

Frédéric Maillot, Président de la LPO Franche-Comté, ouvre la séance et remercie les membres présents pour cette Assemblée générale extraordinaire issue du report de celle du 15 décembre dernier, faute de quorum.

Frédéric Maillot présente rapidement le contexte de la résolution proposée.

L'objet statutaire actuel de l'association "L'association a pour but la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent, et en particulier de la faune et de la flore qui y sont associées en Franche-Comté" nécessite d'être modifié en "Agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation".

Ce changement s'effectue en application de la convention entre la LPO France et la LPO Franche-Comté impliquant le partage du même objet statutaire. Il fait suite à l'adoption de ce nouvel objet à l'occasion du centenaire LPO et de la nouvelle stratégie définie par la LPO France.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

A 18h30, le Président de séance, Frédéric Maillot, clôt la réunion.

*Le Président de séance, Frédéric Maillot,  
La Secrétaire de séance, Annie Thévenet*

### Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de la LPO Franche-Comté du samedi 15 décembre 2012 à 14h à Audeux (25)

41 membres présents – 69 procurations, soit 110 membres présents et représentés.

Frédéric Maillot, Président de la LPO Franche-Comté, ouvre la séance et remercie les organisateurs de la journée et les présents pour cette Assemblée générale. En effet celle-ci est décalée dans la saison en raison de l'attente d'une convention de subvention pour finaliser le bilan financier.

#### 1. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Frédéric Maillot.

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, approuve ledit rapport moral tel qu'il a été présenté.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

#### 2. Rapport financier

Le trésorier, avec un an d'ancienneté à ce poste, fait un bilan rapide de la situation financière difficile de l'année écoulée.

La problématique de besoin de trésorerie reste prégnante. Malgré une dégradation significative pour 2012, directement liée au résultat de l'exercice, les fonds propres restent à un niveau acceptables (169 k€), d'autant que le résultat 2013 comblera la perte technique de 2012. Aussi, le mode de financement de l'association, directement et principalement lié au versement des subventions, induit une des difficultés de trésorerie importantes et récurrentes, rendant la gestion financière délicate. Le recours au dispositif de financement Daily augmente, induisant des frais financiers significatifs. La mise en place de modes de financement stables reste une priorité.

Le rapport financier est présenté par Patrice Futin, expert comptable du cabinet Futin.

Le budget de l'association est de 691 393 € (+7 %). Les produits s'élèvent à 630 446 € (-3,3 %), provoquant en conséquence un déficit de 60 947 €. Ce résultat doit être précisé en indiquant qu'une subvention FEDER (80 000 € attendus induisant une hausse des produits de 9 %) n'a pu être comptabilisée : le dossier à instruire n'ayant pu être déposé dans le délai, la convention actant la subvention attendue n'a pu être constatée en comptabilité.

La part des subventions dans les produits augmente, les autres produits étant principalement constitués de prestations de services notamment, représentant 21 % des produits. Les cotisations et dons représentent toujours un peu moins de 1 % des produits.

Les charges s'élèvent à 549 000 € et sont principalement composées de salaires et de charges sociales (65 %), en hausse de 16 %, en lien avec le renforcement de l'équipe, en correspondance avec le format d'activité financé. Les autres charges d'exploitation, dites de structure (autres



achats, services extérieurs, autres services extérieurs, salaires et charges direction et administration), évoluent raisonnablement, d'environ 5 %.

Le coût journalier (de 7 h) de 490 € (hors frais de déplacements le cas échéant), en hausse significative par rapport à 2010 permet de bien prendre en compte les risques (par ex. la continuité de la subvention pour les locaux de la MEFC), les nouveaux coûts et éventuellement de dégager un peu d'excédent pour renforcer les fonds propres nécessaires pour le fonds de roulement.

Ces difficultés croissantes induisent notre problème de trésorerie qui menace notre avenir et donc nos actions en faveur de la biodiversité régionale.

De nombreux échanges sont réalisés avec la salle sur ce problème et sur les pistes d'amélioration, déjà évoquées à la dernière Assemblée générale 2010 : se porter de nouveau vers des prestations éventuellement de nature nouvelle, une meilleure organisation, trouver des solutions auprès de France Active suite au renouvellement et à la précision de notre nouveau projet associatif.

Monsieur Teyssieux, Commissaire aux Comptes, alerte l'assemblée sur le besoin de fonds de roulement de la structure pour limiter les problèmes de trésorerie et le recours au dispositif de financement Dailly qui engendre un coût supplémentaire pour la structure.

Un membre interroge le directeur sur les risques d'une demande de subvention FEDER de 80 000€ pour l'exercice 2011 avec un dossier déposé en décembre 2012. Le risque est faible mais pas nul.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier et du rapport général du Commissaire aux Comptes et les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du trésorier et les comptes de l'exercice 2011 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au trésorier quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

La résolution est approuvée avec 105 voix et 5 abstentions.

Le résultat de l'exercice est déficitaire de -60 948,00 €.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Résolution de l'affectation des résultats :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, de -60 948,00 € de la manière suivante :

Report à nouveau -60 948,00 €

la résolution est approuvée à l'unanimité.

### 3. Rapport d'activité

Le rapport d'activité, coordonné et mis en page par Guillaume Petitjean, est présenté à l'assemblée. IL s'agit d'un document dont la structure et la présentation est renouvelée pour mieux placer notre activité dans le cadre de notre projet associatif tout étant plus synthétique et illustratif.

Les faits marquants de l'année 2011 sont :

### A propos de la structure

Un nouveau projet associatif, un nouveau rapport d'activité !  
Bénévolat encore en hausse significative

### En connaissance de la faune

275 000 données produites et plus de 987 000 données diffusées en temps réel

Une publication de référence sur les espèces menacées de la région

Projet Rhoméo : prémices d'un observatoire

Relance ou redéploiement de dispositifs (suivi régional de rapaces, Wetlands International)

10 ans de suivi STOC-EPS

### Pour la Conservation des oiseaux et de la biodiversité

Premiers résultats probants : Le vanneau huppé et le crapaud calamité ont bénéficié des travaux à Pagny et à Vincent (39)

Initiation du programme en faveur des espèces des zones humides agricoles : vanneau huppé

Concrétisation du projet Chevêche avec le Groupe local d'Audeux

13 chantiers nature

Évaluation positive du plan de gestion et 30 ans de la Réserve naturelle

### En Sensibilisation et éducation à l'environnement

La LPO Franche-Comté siège au Conseil économique, social et environnemental régional (CESER-)

La LPO Franche-Comté en sensibilisation et EEDD c'est : 70 animateurs et 342 animations, 4800 participants-jours, 800 jeunes sensibilisés et 60 personnes formées

24 000 visiteurs uniques du site internet

Installation de l'espace refuge LPO à la Saline royale d'Arc-et-Senans (25)

Une formation au CFPPA de Besançon-Châteaufarine

800 festivaliers ont donné leur visage à la biodiversité aux Eurockéennes de Belfort (90)

### 4. Quitus au Conseil d'administration

L'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2011.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

### 5. Le projet associatif de la LPO Franche-Comté 2011-2020

Le projet associatif est présenté à l'assemblée précédé d'une évaluation du projet associatif précédent. La méthode d'élaboration du projet est également présenté. Elle a débutée en Septembre 2010 par un sondage sur internet en septembre 2010 (130 réponses, 12% des membres) préalable à un séminaire organisé en octobre 2010. La

précédente assemblée en décembre 2011 avait validé les fondamentaux du projet produits par le séminaire. Puis un long travail impliquant l'équipe salariée et les administrateurs ainsi qu'un échange avec les groupes locaux nous amène à cette assemblée pour une validation définitive du projet.

Le projet a été construit en articulant, l'historique récent de la LPO Franche-Comté avec la Stratégie Nationale de la Biodiversité, la stratégie LPO Nationale produite également récemment et en prenant bien en compte le contexte institutionnel et socio-économique de la région. Le projet est présenté ainsi que la trajectoire d'évolution induite. Deux aspects particuliers sont également traités en présentation :

- La démarche de partenariat promue ;
- La démarche sur la responsabilité environnementale dont les premières bases sont posée à cette occasion.

### **Le projet : les fondamentaux**

Objet statutaire (objet du changement en Assemblée extraordinaire) : Agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation

### **Les valeurs et principes de la LPO Franche-Comté**

- Un collectif : ouverture, convivialité, partage et démocratie
- Des compétences : expertise et professionnalisme
- L'engagement dans l'action : sur le terrain et dans le débat public
- L'honnêteté et de la transparence

### **Le projet : en quelques mots**

La LPO Franche-Comté est une association régionale de protection de la nature. Elle est un acteur reconnu et incontournable par son expertise, par sa voie représentative et par son action sur le terrain et de par sa complémentarité entre les bénévoles et les salariés. Elle s'organise en groupes locaux, maille le territoire et œuvre dans la convivialité.

Au sein de réseaux, elle partage ses connaissances, ses savoir-faire pour agir en faveur de la biodiversité en mobilisant tous les acteurs de la société (membres et sympathisants, institutionnels et entreprises).

La LPO Franche-Comté privilégie le partenariat, le plaidoyer, l'accompagnement vers une meilleure prise en compte de la biodiversité. Elle n'exclut pas d'autres formes d'actions (exemple : débat public, contentieux, etc.) pour dénoncer les atteintes à la biodiversité.

### **Le projet : 3 axes**

#### **Axe I. Partager notre expertise et nos savoir-faire**

L'objectif est de porter à connaissance l'état de la biodiversité et son évolution connue de la LPO en Franche-Comté, de sensibiliser et de faire reconnaître les enjeux. Il s'agit aussi de fournir à tous les compartiments de la société (particuliers, personnes morales, publiques ou privées) les moyens pour l'action en faveur de la biodiversité par un transfert de connaissance et de savoir-faire.

- Grand Projet 1. Produire un observatoire des espèces
- Grand Projet 2. Informer, sensibiliser et former tous les publics
- Grand Projet 3. Accompagner les territoires, les acteurs et les sites

#### **Axe II. Mobiliser à toutes échelles**

L'objectif est de rassembler et de mettre en action tous les compartiments de la société (bénévoles, sympathisants, autres associations, sphère publique, sphère privée) autour du projet et des actions de la LPO.

- Grand Projet 4. Développer les groupes locaux et le bénévolat
- Grand Projet 5. Développer les refuges LPO et les partenariats

#### **Axe III. Agir pour la biodiversité**

L'objectif est de préserver les espèces par des actions conçues à l'échelle et avec les méthodes nécessaires et suffisantes pour obtenir des résultats.

- Grand Projet 6. Mettre en œuvre des plans d'action pour les espèces et les espaces
- Grand Projet 7. Dénoncer les atteintes à la biodiversité

Le nouveau conseil d'administration, le 11 mars 2013 © Guillaume Petitjean





### 3 plans d'actions transversaux

Amélioration du pilotage et de la mise en œuvre du projet associatif

- Objectif de court terme : définir une meilleure gouvernance et un système de suivi-évaluation.

### Responsabilité sociale et GPEC

- Objectif de moyen terme : garantir les bonnes pratiques sociales, anticiper les changements et faire évoluer l'équipe salariée et bénévole

### Responsabilité environnementale

- Objectif de long terme : limiter les impacts, notamment l'impact des déplacements de terrain et des locaux par le développement associatif (maillage du territoire par les bénévoles et les groupes locaux) et la coopération entre associations pour une nouvelle MEFC

**Proposées suite à la diffusion du document, deux modifications du projet présenté en séance sont détaillées :**

#### Modification 1 : Aspect cynégétique

-> "La chasse est la seule activité légale qui conduit à une destruction directe, volontaire et organisée d'une partie de l'avifaune, de manière quotidienne pendant plusieurs mois de l'année et sur l'ensemble des communes de Franche-Comté.

En ce sens, la cohérence de cette activité cynégétique doit être évaluée en permanence par la LPO Franche-Comté, [que ce soit à l'échelle régionale ou à l'échelle nationale (espèces sans frontières)] L'évaluation se fait au regard des éléments de connaissance ou de méconnaissance (principe de précaution) concernant le statut de conservation des espèces chassables selon 5 prismes : Quelles dates de chasse ? Quels lieux de chasse ? Quelles espèces chassables ? Quels individus ou populations chassées ? Quels effectifs chassés ? La LPO Franche-Comté doit dénoncer activement les incohérences fortes appuyées par des données fiables et actualisées. Pour les données complexes et incomplètes (majorité des cas), la LPO Franche-Comté doit défendre activement le principe de précaution pour les espèces menacées. "

#### Modification 2 : Grand Projet 7

Grand projet 7. "Dénoncer les atteintes à la biodiversité en Plaidier pour la biodiversité et dénoncer les atteintes"

Il s'agit de mieux :

- présenter nos actions de représentation notamment au sein de commissions et instances de concertation ;
- présenter nos propositions, positions, actions en faveur de la biodiversité auprès des décideurs en région.

#### Motion sur le nouveau projet associatif

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation et les modifications proposées, approuve dans toutes leurs parties le projet dans sa version validée par le CA et diffusé

ainsi que les modifications proposées telles qu'elles sont présentés.

### 7. Élection du Conseil d'administration

En préalable, une information sur la stratégie de pilotage de la LPO Franche-Comté est proposée :

Un bureau (3-5 personnes) concentré sur la gestion des ressources humaines et financière piloter en bureau la politique et la stratégie.

Un CA large au maximum qui rassemble un maximum de personnes responsables de dossiers/groupe local et qui se concentre sur le suivi du projet associatif et sur le cycle annuel Un développement associatif mené avec pour objectif des résultats en recrutement/formation en vue d'obtenir plus de responsables bénévoles.

Une délégation forte du CA au Bureau et à des personnes sur dossier

Une délégation plus forte et explicite du bureau aux directeur/coordinateurs

L'assemblée procède ensuite à l'élection du Conseil d'administration :

Les personnes sortantes : Jean-Claude Chevrot, Frédéric Maillot, Bernard Marchiset et Christophe Mauvais

Les candidatures : Jean-Claude Chevrot, Daniel Goudier, Frédéric Maillot, Bernard Marchiset, Alain Laplagne, Christophe Mauvais, Anne-Lise Peugeot.

L'Assemblée élit le Conseil d'administration ainsi composé : Jean-Claude Chevrot, Emmanuel Cretin, Daniel Goudier, Virgine Heck, Georges Lignier, Alain Laplagne, Frédéric Maillot, David Maire, Bernard Marchiset, Christophe Mauvais, Anne-Lise Peugeot, François Rey-Demaneuf, Annie Thévenet, Jan Siess.

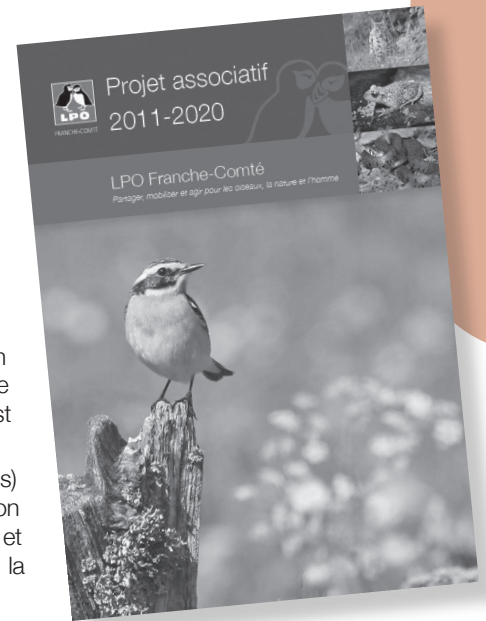
La résolution est approuvée à l'unanimité.

A 16h30, le Président de séance, Frédéric Maillot, clôt la réunion.

*Le Président de séance, Frédéric Maillot,  
Le secrétaire de séance, Bernard Marchiset*

Suite à l'Assemblée générale, le bureau suivant a été élu :

- Frédéric Maillot, Président ;
- Emmanuel Cretin (Vice-président Connaissance et conservation) ;
- Georges Lignier (Vice-Président développement associatif) ;
- Bernard Marchiset (Trésorier) ;
- Annie Thévenet (Trésorière adjointe) ;
- Alain Laplagne (Secrétaire).



### Groupe local d'Audeux

Ce premier trimestre a démarré avec le Comptage annuel Wetlands International le dimanche 13 janvier 2013 en vallée de l'Ognon, de Marnay à Pagny. Les 8 participants ont pu observer 17 espèces d'oiseaux d'eau avec notamment 58 grandes aigrettes pour le secteur, incluses dans l'enquête spécifique (31 pour le même secteur à la même date en 2011). Sinon, rien d'extraordinaire, les canards étaient en faible diversité (pas de chipeaux, pas de fuligules, pourtant présents annuellement sur Marnay). À noter une observation d'hermine blanche en chasse sur l'une des îles des anciennes gravières de Marnay ! Surprenant, comment est-elle arrivée sur site ? Ainsi que la vision sympathique d'un faucon pèlerin en chasse au-dessus des gravières de Pagny.

Le 18 janvier tous les adhérents du secteur étaient conviés à une réunion à la Maison pour Tous d'Audeux. Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation. Présentation et discussion autour de l'organisation des activités de l'année. Parmi les projets, une "Nuit de la Chouette" à Boussières le samedi soir 23 mars.

Le 7 février, une réunion des participants au groupe "chevêche" a eu lieu à la Maison de l'Environnement. Trois grands axes ont été discutés : nouvelles prospections, suivi et entretien des nichoirs installés.

Le 13 février une soirée "Amphibiens et Reptiles" animée par Nathalie Dewynter a réuni une trentaine de personnes intéressées à la Maison de l'Environnement pour une formation initiale à la reconnaissance des espèces.

Le 1<sup>er</sup> mars, à Lavernay, Bruno Cattenoz, adhérent du groupe local et accompagnateur moyenne montagne, nous a proposé un diaporama sur les oiseaux du Val de l'Ognon qui a réuni 35 personnes.

Samedi soir 23 mars, gros succès à Boussières pour la 10<sup>e</sup> Nuit de la Chouette ! Voici ce qu'en dit Monique Mackin, habitante de Boussières et bénévole du groupe local :

Le groupe d'Audeux en sortie nature © Roger Genois



Un "chouette" projet à Boussières © Patrice Guyon

Cette année, il a été décidé lors d'une réunion du groupe local qu'il était temps de faire un peu de publicité pour "notre" très fidèle chouette- effraie, résidente du clocher de notre village depuis fort longtemps ! Ce très beau clocher du XI<sup>e</sup> siècle avait déjà reçu notre visite quelques mois auparavant à l'occasion d'une étude de pelotes de réjection réalisée en commun avec des étudiants de l'Université de Franche-Comté.

Les bénévoles en charge du projet ont proposé de faire participer les élèves de CM2 de l'école de Boussières, avec l'aide de leurs enseignants. Les enfants ont ainsi pu se documenter à l'avance sur la vie des chouettes et apprendre à connaître les rapaces nocturnes. Ils ont pu saisir l'importance, entre autres, de les respecter et de les protéger.

La soirée commença par une visite libre de l'expo sur les pelotes de réjection, suivie d'un diaporama sur les chouettes et hiboux, pour lequel une soixantaine d'adultes et pas loin de trente enfants (dont beaucoup de gens du village) ont dû se serrer un peu dans la salle de classe pour écouter avec grande attention le commentaire d'Alain Fonteneau. Les dernières images de la séance de projection montraient, grâce à une petite vidéo tournée l'été dernier par Agathe, une jeune naturaliste habitant le village, «notre "chouette dans "notre "clocher, au cas où celle-ci ne jouerait pas le jeu en fin de soirée! Une petite sortie autour du clocher rassembla de nouveau tous les visiteurs ... mais sans la chouette!

Néanmoins, ce fût une excellente soirée très sympathique pour petits et grands, qui aura laissé de précieuses images et de bons souvenirs à tous les participants.

Important : Lors de notre réunion de janvier, un calendrier de réunions a été fixé pour cette année de façon systématique : le 3<sup>e</sup> vendredi des mois impairs (sauf en juillet), 20h15 à la Maison pour Tous d'Audeux. Les dates des prochaines réunions sont donc fixées au 15 mars, 17 mai, 20 septembre et 15 novembre.

Pour les animations, consulter <http://www.gl.audeux.free.fr>

Contact : Daniel Gillet - 03 81 58 03 63

Pour les animations, consulter [www.gl.audeux.free.fr](http://www.gl.audeux.free.fr)

Contact : Daniel Gillet - 03 81 58 03 63



## La dixième Nuit de la Chouette, une chouette journée

Nous avons accueilli Fabrice Chanson en cette journée du 23 mars en fin de matinée. Après un repas pris dans un restaurant de Vesoul, nous sommes partis en direction du Centre Leclerc et très précisément à l'Espace Culturel.

Nous avons été très bien accueillis par le responsable de l'Espace Culturel. Fabrice Chanson s'est donc installé afin de rencontrer le public et dédicacer son livre intitulé "Chouette" et consacré à la chouette chevêche. La dédicace s'est donc déroulée de 14h à 17h.

A 17h, Fabrice Chanson m'a accompagné à Saint-Rémy où j'étais attendu par le Maire et le responsable d'ERDF. Nous avons remis les prix aux participants au concours du nichoir le mieux décoré organisé par la commune de Saint-Rémy.

Ensuite nous sommes allés manger avec Claude Colombier (de la Communauté de communes de la Saône Jolie) ainsi que plusieurs personnes du groupe local et des ornithologues de Saint-Rémy et ses environs dans un restaurant de Faverey.

La conférence de Fabrice Chanson s'est déroulée dans la salle du cinéma l'Étoile de la commune de Faverey. Fabrice Chanson nous a transportés en Espagne, en Grèce, en France et en Italie à la découverte de la chevêche d'Athéna. Plus de 100 personnes se sont installées dans cette salle de cinéma pour vivre au rythme des photos, mais aussi des commentaires de Fabrice qui a complètement humanisé cette petite boule de plumes. Des photos superbes prises tout au long de ses différents périples. Un photographe qui n'a pas hésité à tout plaquer : travail, vie parisienne... pour aller côtoyer de près la chevêche, vivant et respirant avec



### Le printemps doublement en fête !

A Saint-Rémy, après la journée d'animations du 23 mars, un autre rendez-vous est fixé au 21 avril.

**SUR LA PLAQUETTE** de La Superbe, revue trimestrielle d'information municipale de la commune de Saint-Rémy, la première fête du printemps, organisée samedi 23 mars, était présentée comme "une affaire qui marche" ! En effet, le coup d'envoi de la dizaine d'événements, réalisations de projets menés par plusieurs jeunes volontaires du service civique et de titulaires de contrats aidés, a été donné par deux randonnées. La première, "Aux Sources de Saint-Rémy", a attiré une cinquantaine de marcheurs et la deuxième, "une chasse au trésor pour les enfants dans la forêt", une trentaine d'amoureux de la nature.

Après le repas convivial proposé par l'association La Grand Fontaine, à la suite des fêtes, les quelque 80 convives ont pu profiter de la projection d'un film animé avant de se rendre, pour certains, à la 10<sup>e</sup> Nuit de la Chouette à Faverey. Comme l'a souligné le maire Christian Mettelet, "cette fête est à renouveler parce que d'autres sites seront inaugurés l'an prochain".

Les conférences animées par Albert Figuet, docteur en botanique, et François Verrotte, astrophysicien et directeur de l'Observatoire de Besançon, ont été suivies par la présentation de l'Atlas de la biodiversité de Saint-Rémy, "grande première en Franche-Comté". Cet Atlas sera édité à 2.500 exemplaires. Au concours du plus beau nichoir, Jeanne Bravo a gagné un séjour en gîte au Lac du Der.

La Grand Fontaine prépare aussi la célébration du printemps avec une deuxième fête, dimanche 21 avril. Toute la journée, au centre du village, se tiendra un petit marché d'artisans et de producteurs. Une braderie régèlera les chineurs de bonnes affaires dans les rues des Liés et de la Vigne du Puits. Les bénévoles proposeront une pause-repas sous chapiteau.

S. G.

Contact : La Grand Fontaine au 06.30.89.21.50. ou 03.84.91.22.72.

*Lors de l'inauguration de la fontaine belvédère Louis Octave Fontaine.*

*Bruno Degrenand, directeur territorial d'ERDF Haute-Saône, Bernard Marchiset, de la LPO et Christian Mettelet, maire.*

elle. Merci à Fabrice pour cette conférence qui nous a fait découvrir la vie de ce petit nocturne avec ses habitudes, ses mimiques, ses drôles de position, ses craintes...

Après Fabrice, Samuel Maas nous a présenté les nocturnes dans leur ensemble. Nous avons pu voir tous les rapaces nocturnes que l'on peut découvrir en France, les différences physiques, leur alimentation, leur habitat, le nourrissage... les nocturnes présents en Franche-Comté et leur sauvegarde.

Un grand merci à Samuel pour sa conférence lors de cette 10<sup>e</sup> nuit de la chouette. Durant la balade nocturne qui a suivi pas un seul nocturne n'a daigné se montrer, malgré nos appels ! Mais les deux conférences ont toutefois permis aux personnes présentes de rencontrer et de mieux connaître les ailes de la nuit.

*Bernard Marchiset*





### Groupe local de Belfort

Le début d'année 2013 a été très orienté vers la connaissance, avec l'observatoire rapaces et la réunion des observateurs.

#### Carré rapaces

Le carré rapaces (5 km x 5 km) tiré au niveau national se trouve sur le secteur de Vézelois (déjà étudié il y a 4 ans). Il s'agit de recenser de façon exhaustive tous les rapaces nicheurs sur cette zone en 2013.

Deux séances de formation avec prospection des aires de rapaces en hiver ont eu lieu. La forêt sur ce carré étant importante, la prospection des nids de rapaces, visibles en hiver, a été répartie entre les différents observateurs, chacun couvrant une zone. Ce mois de mars, des observations collectives depuis des points hauts ont eu lieu le 2 et le 16 mars, où 10 observateurs étaient présents. La prochaine aura lieu le 30 mars. Il s'agit d'observer les rapaces et surtout leur comportement nous fournissant des indices de nidification. Coordination de ces prospections : [bernard.marconot@gmail.com](mailto:bernard.marconot@gmail.com)

Pour l'instant, 21 personnes sont inscrites à ce groupe.

#### Réunion des observateurs

La réunion des observateurs pour le nord-est Franche-Comté a eu lieu le vendredi 22 février en salle, il y avait 30 personnes présentes, toutes bien intéressées. Certaines se sont engagées dans des actions diverses, d'autres sont venues pour apprendre et découvrir.

Petit bilan rapide de la réunion : un bénévole de plus pour l'observatoire rapaces, 15 communes attribuées pour l'enquête hirondelles, un carré STOC abandonné

probablement repris, 3 carrés STOC zones humides attribués, plus de difficultés pour le suivi chevêche, pour le suivi des nichoirs, une prospection des mâles chanteurs sur le secteur sera réalisée, un petit groupe effraie qui continue et qui participe à l'opération pelotes.

Le samedi matin, 14 personnes présentes pour la sortie sur le terrain, qui fut un succès malgré la couche de neige gelée et le froid. 37 espèces contactées et certaines particulièrement bien observées durant la matinée, de nombreux gros-becs, 6 milans royaux en migration, et en fin de matinée, après 15 min sans rien voir le long de la Savoureuse, beau spectacle donné à tous par un couple de cincles plongeurs. Juste après le départ, des cigognes blanches vues par quelques chanceux. 11 personnes étaient présentes au repas qui fut très convivial.

#### Sorties mensuelles

Cette année encore, le programme de nos sorties a été contrarié par les conditions météo. Seule la sortie à Klingnau a eu lieu : outre les observations habituelles à ce lieu (garrots à œil d'or, courlis cendrés, canards divers, etc.) est à signaler l'observation d'une corneille mantelée.

Jean-Claude Chevrot

### Premier trimestre dans le Pays de Montbéliard

Les sorties de terrain programmées sur le calendrier ont été tenues malgré la météo défavorable : 20 janvier dans la zone naturelle de Brognard, 3 février pour la "Saint Ramsar", la plaine était effectivement bien humide à Brebotte mais les allers et retours de tadorne casarca bien sympathiques... Le 7 avril, ce sont les berges de l'Allan à Bart qui nous

Sortie hivernale du Groupe du Pays de Montbéliard © Dominique Delfino





Atelier de construction de nichoirs à torcol fourmilier © Jan Siess

ont accueillis en pleine migration alors que nos hôtes de mangeoires restent hyperactifs.

Nous avons assuré l'animation de la chouette à Blamont : 4 intervenants en salle de la mairie (remerciements à la municipalité) avec 35 auditeurs, puis sortie, pas facile vu la température et la bise, avec écoute réussie de la chouette hulotte.

La séance 3 du stage pour débutants en ornithologie Pays de Montbéliard-Territoire de Belfort a été accueillie par Marie-Pierre Voisin sur ses terres à Mandrevillars le 23 mars: au menu, les premiers chants avec, au pupitre, le duo Virginie Heck et Nelly Dubarry; en salle, le baguage par Michel Armand; la migration pré-nuptiale et son calendrier comtois par Philomin Heck. La séance 4 a été organisée au collège d'Étupes (prise en mains d'Obsnatu la base) et menée par Patrick Wolff qui a pu ensuite aller se reposer à son poste de travail ! Elle est pas belle la vie de bénévole ! Place à l'organisation du comptage des hirondelles de fenêtre maintenant !

*Pour le Groupe local Pays de Montbéliard, Georges Lignier*

## Groupe local de Lons-le-Saunier : entre torcol fourmilier et chevêche d'Athéna

Après un atelier construction et pose de nichoirs à torcol cet hiver, le printemps au groupe local de Lons a vu la reprise des prospections chevêche.

Les anciens secteurs qui n'avaient rien donné les années précédentes ont été délaissés au profit des secteurs qui marquaient la présence régulière de la petite chouette. En particulier le secteur du futur contournement de la ville, puisqu'une opération de conservation est soutenue par le Conseil général. Malheureusement, la repasse n'a rien donné au premier passage de mars cette année malgré la présence observée de quelques individus récemment (l'Étoile, Villeneuve-sous-Pymont) ou de pelotes de réjection fraîches

(lycée agricole de Montmorot). Se pose alors à nouveau la question des quelques 10 à 20 % de mâles qui ne répondent pas à la repasse. Mystère...

Une action de plus grande envergure est lancée cette année à l'aide de Lucie Cramotte, élève de bac professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune au lycée agricole et stagiaire à Jura Nature Environnement : repérage de sites favorables à la nidification de la chevêche, contacts aux propriétaires, pose d'une quinzaine de nichoirs et signature d'une convention, courrier aux communes, etc. En avril va venir le 2<sup>e</sup> passage. Puis en juin, viendra le contrôle des nichoirs posés en espérant y trouver de la nidification.

Un deuxième secteur au nord-est de Lons (entre Chille et Passenans) identifié l'année dernière comme très prometteur a confirmé le fait que la densité de chevêche y est assez forte : en mars, ce ne sont pas moins de 9 chouettes qui ont été contactées sur 16 villages et hameaux, sachant que 2 villages parmi les 7 sans contact au premier passage cette année s'étaient révélés positifs en 2012, soit un taux de présence qui avoisine les 70 %.

L'idée maintenant est de tenter de reconnecter ce noyau de population avec le nord-ouest de Lons (secteur du contournement), puis le sud-ouest, en posant des nichoirs à des endroits stratégiques de manière à favoriser la dispersion des jeunes chevêches en mal de territoire.

*Pour le groupe local et ses observateurs, Jan Siess*

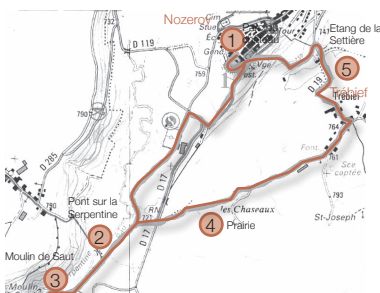
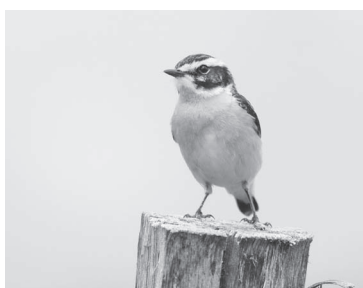
Prospection de la chevêche d'Athéna © Jan Siess





# balade nature

## Nozeroy (39)



Environ 5 km

Le départ de cette balade se situe place des Annonciades à l'extrémité sud-ouest du bourg de Nozeroy. Une balade à effectuer de préférence en avril ou mai.

Prendre le chemin qui passe à l'ombre des vieux arbres constituant le parc du château. Du château féodal il ne reste que des ruines. L'ensemble du parc permet d'observer sittelles, mésanges, grimpeaux, pic épeiche et, à l'occasion, le pic mar. La chouette hulotte sommeille quelque part sous un lierre ou dans une cavité. En peu de temps, on peut facilement observer plus d'une dizaine d'espèces différentes en scrutant les vieux tilleuls et marronniers. Faire le tour des ruines et prendre le chemin complètement à droite qui descend sous la butte en partant d'une aire de jeux pour enfants. Le rougequeue à front blanc chante souvent par ici. Etourneaux et corneilles nichent dans les cimes. En suivant le chemin jusqu'à la route départementale, il est possible de surprendre aussi un rougegorge, un troglodyte et d'entendre le chant des serins cini. Arrivé au débouché du chemin sur la route, prendre à droite et, à cent mètres, emprunter la petite route qui mène au terrain de sports sur la gauche. Longer le stade et descendre au bord de la Serpentine jusqu'à emprunter un vieux pont de pierre qui permet de rejoindre la route menant au moulin du Saut et à la source de l'Ain. Sur le trajet, buses et milans sont visibles quasiment en permanence. Une aire de pique-nique avec tables en bois se trouve à proximité du petit parking en terre. Avant d'aller plus avant, il faut faire un petit crochet sur la droite vers le pont. En bordure de la Serpentine on peut entendre le râle d'eau, observer les familles de pie-grièche écorcheur, trouver un accenteur mouchet ou des mésanges à longue-queue. En avril, le pouillot fitis chante dans les saules. Continuer le chemin qui surplombe la retenue d'eau jusqu'au belvédère du moulin du Saut. Il est situé complètement à droite dans un virage et est accessible par une courte route bétonnée descendante. Des installations hydroélectriques automatiques fonctionnent ici à proximité du barrage de taille très modeste. Du belvédère on peut surprendre cincles et bergeronnettes des ruisseaux plus bas dans les chutes. Geais, écureuils, autour des palombes et cassenoix, à l'occasion, dans les hauteurs. Se rapprocher du plan d'eau pour découvrir foulques, canards colvert et grèbes castagneux. Faire demi-tour jusqu'à traverser la route départementale et prendre en face la route qui mène au hameau de Trébief. L'habitat se transforme ici et le parcours traverse une zone de prairie avec très peu d'arbres. C'est le moment de chercher le tarier des prés. L'alouette des champs est omniprésente et c'est le terrain de chasse des milans royaux relativement abondants sur ce plateau de Nozeroy. Lieu de halte aussi pour les cigognes blanches de passage. Au hameau de Trébief prendre à gauche la direction de Nozeroy pour arriver sur les rives du petit étang privé de la Settière. Avec son petit hectare, cet étang réserve souvent de bonnes surprises. Un balbuzard y tente sa chance parfois. Au passage, au printemps ou à l'automne, des tadornes de Belon ont séjourné là, ou une sterne pierregarin. Les mouettes rieuses ou goélands leucophaée n'y sont pas rares. Rémiz penduline en octobre, grande aigrette quand l'hiver n'est pas trop froid. Martin-pêcheur, aussi présent à l'automne, voisinant avec des chevaliers guignettes plut tôt dans la saison. Plus courants, les tariers pâtres nichent dans la zone humide adossée au plan d'eau. Une couleuvre à collier peut traverser à la nage parmi les foulques, gallinules poule d'eau et canards colvert. Tout de suite après l'étang, reprendre le chemin à gauche en évitant les propriétés privées. Avant d'arriver à la station d'épuration, il faut découvrir un chemin sommaire sur la droite dans la végétation abondante pour remonter à proximité de l'église de Nozeroy et de la place des Annonciades. Dans la montée, roitelets et bouvreuils voisinant avec les grives litornes et le pic vert. Rougequeue noir et hirondelles rustiques vous attendent pour clore cette balade.

Texte et photos : Thierry Petit



AGIR pour la BIODIVERSITÉ  
FRANCHE COMTE

LPO Info Franche-Comté, bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Franche-Comté - Association loi 1901 agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976 concernant la Protection de la Nature pour les 4 départements de Franche-Comté  
Maison de l'environnement de Franche-Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon - Tel. : 03 81 50 43 10 - Fax : 03 81 61 66 21  
[franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr) - <http://franche-comte.lpo.fr> - La DREAL Franche-Comté, l'Union européenne, la Région Franche-Comté et les Conseils généraux du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort sont les principaux financeurs de la LPO Franche-Comté - Directeur de publication : Frédéric Maillot - Rédacteur en chef : Jean-Christophe Weidmann  
Coordination et mise en page : Guillaume Petitjean - Diffusion : Filipa De Oliveira, Jacqueline Nicot et al. - Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Mourier Lons-le-Saunier - Dépôt légal avril 2013 ISSN 1955-6632 © LPO Franche-Comté 2013  
La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

